



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À :**

Bid Receiving/Réception des
soumissions

Procurement Hub | Centre
d'approvisionnement
Fisheries and Oceans Canada | Pêches
et Océans Canada

Email / Courriel : [DFOtenders-
soumissionsMPO@dfo-mpo.gc.ca](mailto:DFOtenders-soumissionsMPO@dfo-mpo.gc.ca)

**REQUEST FOR QUALIFICATIONS
/ DEMANDE DE QUALIFICATION**

Title / Titre Réparations de la cale Ruisseau Black Duck, T.-N.-L.		Date 13 Juin 2023
Solicitation No. / N° de l'invitation 30004476		
Client Reference No. / No. de référence du client(e) See herein — Voir ci-inclus		
Solicitation Closes / L'invitation prend fin At / à : 14h00 EST (Eastern Standard Time / HNE (Heure Normale de l'Est)) On / le : 30 Juin 2023		
F.O.B. / F.A.B. Destination	Taxes See herein — Voir ci-inclus	Duty / Droits See herein — Voir ci-inclus
Destination of Goods and Services / Destinations des biens et services See herein — Voir ci-inclus		
Instructions See herein — Voir ci-inclus		
Address Inquiries to : /Adresser toute demande de renseignements à : Carina Della Valle Email / Courriel: Carina.DellaValle@dfo-mpo.gc.ca CC : DFOtenders-soumissionsMPO@dfo-mpo.gc.ca		
Vendor Name, Address and Representative / Nom du vendeur, adresse et représentant du fournisseur/de l'entrepreneur		
Telephone No. / No. de téléphone	Facsimile No. / No. de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor (type or print) / Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
Signature	Date	



AVIS IMPORTANT AUX SOUMISSIONNAIRES

PROCESSUS DE SÉLECTION EN DEUX PHASES

Voici la première phase (phase 1) d'un concours à deux volets. La phase 1 évaluera les compétences de tous les soumissionnaires et la phase 2 invitera les soumissionnaires retenus à la phase 1 à transmettre une soumission financière pour le projet d'après les devis et les dessins. Une fois le contrat attribué au terme de la phase 2, la liste des soumissionnaires présélectionnés sera supprimée et aucun autre contrat ne sera attribué.

COMPTE RENDU

Tout soumissionnaire qui souhaite obtenir une séance d'explications doit contacter la personne dont le nom figure sur la page couverture de la demande de qualifications dans les 15 jours ouvrables suivant l'avis l'informant du résultat de l'invitation. Les explications fournies comprendront un exposé des points forts et faibles de la soumission, en rappelant les critères d'évaluation. La confidentialité des renseignements relatifs aux autres propositions sera préservée. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

LISTE DE SOUMISSIONNAIRES PRÉQUALIFIÉS

La liste des soumissionnaires préqualifiés de la phase 1 ne sera pas publiée. Un avis d'adjudication de contrat au soumissionnaire retenu de la phase 2 sera publié sur achatsetventes.gc.ca



INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES

1. Il s'agit d'un processus de sélection en deux étapes. Les soumissionnaires répondant au présent processus de sélection doivent soumettre leur soumission en deux phases. La soumission à la phase 1 doit porter uniquement sur les compétences et l'expérience du soumissionnaire. Après l'évaluation des soumissions, les soumissionnaires seront informés de leur classement. Les soumissionnaires retenus pour la phase 2 recevront un appel d'offres par courriel pour l'évaluation financière relative par rapport à l'exigence.

2. **DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS** : Toutes les demandes de renseignements doivent être transmises à l'autorité contractante par écrit à DFOtenders-soumissionsMPO@dfo-mpo.gc.ca.

Les questions doivent être reçues, par écrit, au moins **sept (7)** jours ouvrables avant la date de clôture de l'appel d'offres afin de donner assez de temps à l'autorité contractante pour y répondre.

3. Soumission de qualification - L'annexe 2, Formulaire de qualification de la phase 1, doit être transmise **UNIQUEMENT** au Pêches et Océans Canada au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la Demande de qualification. Pêches et Océans Canada n'est pas responsable des soumissions envoyées ailleurs.

La taille maximale par courriel (pièces jointes comprises) est limitée à 10 Mo. Au-delà de cette limite, Pêches et Océans Canada pourrait ne pas recevoir votre courriel. Nous vous suggérons de compresser le courriel pour garantir l'envoi. Les soumissionnaires sont tenus de transmettre leur proposition et de prévoir suffisamment de temps pour que Pêches et Océans Canada la reçoive avant la fin de la période indiquée dans l'appel d'offres. Les courriels avec des liens vers des documents de soumission ne seront pas acceptés.

Pêches et Océans Canada ne sera pas responsable des échecs attribuables à la transmission ou à la réception du courriel de soumission.

Les soumissions transmises par télécopieur à l'intention de Pêches et Océans Canada ne seront pas acceptées.

4. L'annexe 2, Formulaire de qualification de la phase 1, **la page couverture de la demande de qualification** et tout document associé requis soumis par courriel en format PDF portant l'information suivante clairement dans la ligne d'objet :

- Formulaire de qualification de la phase 1;
- le numéro de l'invitation à soumissionner;

Une clarification ou un changement à la Phase 1 – Demande de qualifications entraînera la publication d'un addenda sur le site Web Achatsetventes et sera inclus sous la forme d'une modification à la Demande de qualifications de la demande de soumissions. La page de couverture de toutes les modifications dûment signées ou paraphées doit être transmise avec la soumission ou plus tard en guise de preuve de réception ou d'accusé réception écrit. Si le soumissionnaire n'accuse pas réception d'une des modifications comme demandé, l'autorité contractante l'informerait du délai qu'elle lui accorde pour transmettre les renseignements. À défaut de fournir les documents dans le délai prévu, le soumissionnaire verra sa soumission déclarée non recevable.



ANNEXE 1 – DESCRIPTION DU PROJET - ÉNONCÉ DES TRAVAUX

La portée des travaux du présent projet consiste à effectuer les travaux de construction nécessaires pour la réparation de la cale de halage à Black Duck Brook (T.-N.-L.) qui sont décrits ci-dessous. Les travaux doivent être effectués conformément aux dessins et devis à l'appui et seront assujettis aux modalités du contrat.

Dans l'ensemble, les travaux à réaliser dans le cadre du présent contrat comprennent, sans toutefois s'y limiter, ce qui suit :

Zone des travaux n° 1 (comme il est expliqué et indiqué sur les dessins)

- .1A Remplacement des parties des glissières en bois dur endommagées et manquantes, selon les instructions du représentant du ministère (environ 22 mètres linéaires à remplacer, avec cales de jonction).
- .1B Remplacement d'une (1) rangée de glissières en bois d'œuvre sur chaque ligne de poutres transversales, aux rangées A à E seulement (environ 110 mètres linéaires à remplacer, avec cales de jonction).
- .1C Remplacement de sept (7) rangées de glissières en bois d'œuvre près des poutres transversales, lignes F et G (environ 150 mètres linéaires à remplacer, avec cales de jonction).
- .2 Réparation des raccords des poutres longitudinales en acier et des poutres transversales en acier. Rangées A à E seulement. Vingt-cinq (25) raccords par rangée, pour un total de 125 raccords.
- .3 Réparation des raccords des poutres transversales en acier et des pieux en acier. Rangées B à D seulement. Huit (8) raccords de pieux par rangée, pour un total de vingt-quatre (24) raccords.
- .4 Réparation des raccords des poutres en acier. Rangées C et D seulement. Un (1) raccord par rangée, pour un total de deux (2) raccords.

Zone des travaux n° 2 (comme il est expliqué et indiqué sur les dessins)

- .5 Remplacement des parties du tablier en bois traité manquantes et endommagées, selon les instructions du représentant du ministère (environ 40 mètres linéaires à remplacer).
- .6 Réparation des pieux d'acier en H. Six (6) pieux à réparer.

Enlever le sable et les sédiments nécessaires pour exposer les éléments existants de la cale de halage afin de faciliter les nouveaux travaux.

VISITE DES LIEUX

Avant de présenter une soumission, les soumissionnaires sont invités à visiter l'endroit et les environs, à leurs frais et à leur convenance, pour examiner et vérifier le type, la nature et l'étendue des travaux, les matériaux requis pour exécuter ces derniers, les moyens d'accès aux lieux, la rigueur des conditions météorologiques, leur caractère incertain et l'exposition à celles-ci, l'état du sol et tout aménagement nécessaire. Ils doivent également obtenir tous les renseignements nécessaires en ce qui concerne les risques, les impondérables et les autres circonstances qui pourraient avoir une incidence sur leur soumission. Aucune indemnité ne sera prévue par la suite en raison d'une erreur ou d'une négligence d'observation et de détermination des conditions qui s'appliquent.

Les entrepreneurs, les soumissionnaires et leurs invités doivent prendre connaissance des dispositions du devis à la section 01 35 28 – Santé et sécurité, avant de visiter les lieux. Toutes les mesures de sécurité pertinentes doivent être prises pour la visite des lieux, que ce soit avant ou après l'acceptation de la soumission.

L'entrepreneur doit réaliser et achever les travaux au plus tard 20 semaines suivant l'attribution de contrat.



ANNEXE 2 - FORMULAIRE DE QUALIFICATION DE LA PHASE 1

Le chargé de projet pour le contrat est :

Nom : _____

Titre : _____

Organisation : _____

Adresse : _____

Téléphone : ____ ____ _____

Télécopieur : ____ ____ _____

Courriel : _____

Instructions à l'intention du soumissionnaire : Le soumissionnaire doit répondre à la partie Évaluation des critères de la Phase 1 en utilisant le tableau ci-dessous.

EXIGENCES OBLIGATOIRES

À la clôture de la soumission de la phase 1, le soumissionnaire doit:

- a) satisfaire aux exigences obligatoires mentionnées ci-après;
- b) fournir les documents nécessaires pour démontrer qu'il se conforme à ces exigences.

Les exigences obligatoires du Formulaire de qualification de la phase 1, comme décrites ci-dessous, sont toutes obligatoires et DOIVENT être incluses dans la soumission au moment de la clôture des soumissions. À défaut de fournir les preuves exigées, la proposition du soumissionnaire sera jugée irrecevable et sera rejetée.

Les propositions seront évaluées selon les critères d'évaluation obligatoires détaillés dans le présent document. Les soumissionnaires doivent démontrer clairement dans leur proposition qu'ils répondent à toutes les exigences obligatoires pour que leur proposition soit retenue pour la suite de l'évaluation. Les propositions qui ne répondent pas aux critères obligatoires ne seront pas retenues.

No.	Critères obligatoires (CO)	Répond aux critères (✓)
01	<p>Les fournisseurs doivent fournir deux (2) projets de référence entrepris par le fournisseur au cours des cinq (5) dernières années en lien avec la construction maritime.</p> <p>Pour chaque projet, ils devront indiquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le titre du projet; - L'emplacement du projet; - Les dates de début et de fin du projet (mois et année); - Une brève description du projet (notamment le coût et la portée); - Les coordonnées du vérificateur ou de la vérificatrice (nom, adresse courriel, numéro de téléphone). 	<p>Répond ____</p> <p>Répond pas ____</p>



obligatoires 1 – Project 1	
Date de début du projet (JJ-MM-AAAA) :	Date d'achèvement du projet à 100 % (JJ-MM-AAAA) :
Emplacement du projet :	
Titre du projet :	
Ce projet a-t-il été entièrement réalisé dans les cinq dernières années? _____ Oui ou _____ Non	
Était-ce un projet de construction commerciale**? _____ Oui ou _____ Non	
Décrivez brièvement le projet (coût, portée, taille, caractéristiques, etc.)	

obligatoires 1 – Project 2	
Date de début du projet (JJ-MM-AAAA) :	Date d'achèvement du projet à 100 % (JJ-MM-AAAA) :
Emplacement du projet :	
Titre du projet :	
Ce projet a-t-il été entièrement réalisé dans les cinq dernières années? _____ Oui ou _____ Non	
Était-ce un projet de construction commerciale**? _____ Oui ou _____ Non	
Décrivez brièvement le projet (coût, portée, taille, caractéristiques, etc.)	



ANNEXE 3 - LISTE DE VÉRIFICATION – LIVRAISON DES SOUMISSIONS

Livraison d'une soumission:

- Page de couverture la demande de qualification:** remplie et signée
- Annexe 2 – Formulaire de Qualification de la Phase 1 :** remplie
- Page de couverture des amendements (si applicable):** signée ou paraphée, le cas échéant

Les soumissions doivent être présentées au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.